

52 projets adoptés pour le nouveau PCDR

Le conseil a adopté le nouveau PCDR, 52 projets y figurent. Une belle dynamique citoyenne s'est mise en route pour sa réalisation.

● Jean-Michel BODELET

Deux salves d'applaudissements, les deux seuls points à l'ordre du jour adoptés à l'unanimité, le conseil communal de Manhay était d'humeur très joyeuse, ce mercredi. Il est vrai que l'adoption du PCDR, le second pour la commune, ouvre la porte à des subsides régionaux.

Même si son parcours administratif est encore long avant sa mise en route. Les projets sont nombreux : 52 au total. « Derrière ces intitulés, il y a des heures de réflexion, chaque mot a été pesé », note Anne Klein qui, pour le compte de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), présente le PCDR. Dans un exposé clair, précis, elle détaille la philosophie générale du document : « Un PCDR, c'est plus qu'un catalogue de projets. Il y a un diagnostic, une stratégie et au final des projets », glisse Anne Klein. Trois grands axes, déclinés en objectifs et projets, ont été relevés par la soixantaine de membres de la Commission Locale de Développement (CLDR) : « Il y a vivre à Manhay, habiter à Manhay et travailler, entreprendre et consommer à Manhay » explique encore la représentante de la FRW.

Un budget participatif, le deuxième dans la province

L'élaboration du PCDR a débuté en 2013. Évidemment, pour de nombreux citoyens, les délais peuvent sembler longs : « Nous avons eu, lors des consultations de la population, énormément de demandes sur des aménagements de lieux et de locaux de rencontre » poursuit Anne Klein. Un constat qui a poussé la commune à ouvrir un budget participatif. Ce dernier est présenté par Pierre-Emmanuel Gillard, membre de la CLDR. « Après Vielsalm, nous sommes, dans la province,

« Nous avons eu beaucoup de demandes sur des aménagements de lieux et de locaux de rencontre. »



Anne Klein de la FRW, a présenté le nouveau PCDR aux élus.

la deuxième commune à avoir ce type de budget », se réjouit-il. Il en présente les différentes facettes : un budget de 15 000 € par an, un jury indépendant du politique, des critères précis et des idées qui doivent venir de la base. « En 2016, deux projets ont été retenus. Un à Odeigne où des jeux ont été remplacés, une clôture posée, des arbres plantés et une table de pique-nique installée. L'autre à Malempré dans le cadre d'aménagements pour un fleurisse-

ment citoyen », souligne-t-il encore.

491 remarques sur la sécurité routière

Un autre membre de la CLDR, Benoît Cornet, se charge, pour sa part, de faire état d'une problématique mise en avant lors des rencontres citoyennes : celle de la sécurité routière : « 491 remarques ont été faites sur ce sujet », constate-t-il. L'idée est donc née, au sein de la CLDR, d'in-

viter, sur site, des experts de la police, de l'IBSR, du SPW. « Des aménagements de sécurité ont été réalisés, de façon provisoire, à Oster et Harre. Ils resteront en place trois mois et une évaluation suivra », explique Benoît Cornet. En outre, des

interviews filmées des experts ont été réalisées, histoire de faire un retour vers la population et de faire la part des choses entre le « sentiment » d'insécurité et les problèmes réels qu'ils soient ou non faciles à gérer. ■

Bientôt des logements intergénérationnels

Autre point adopté à l'unanimité, celui des deux premières conventions qui seront introduites dans le cadre de ce PCDR. La première fait état de la création d'un logement intergénérationnel dans le centre de Manhay, soit 5 logements, la part communale étant de près de 350 000 €. Seconde convention : l'aménagement du centre de Manhay. Un aménagement qui doit s'inscrire dans la continuité du chantier planifié par le SPW au carrefour. Marc Generet plaide pour que les deux demandes de conventions, celle des logements et du centre, soient

introduites en même temps : « Nous avons les reins solides financièrement » dit-il. Pour l'échevin des Finances, Pascal Daulne, il est également important de connaître la marge de manœuvre budgétaire du gouvernement wallon. Le bourgmestre, Robert Wuidart, pour sa part, verrait bien des travaux SPW-PCDR simultanés à Manhay : « Il ne faut pas de décalage entre les deux chantiers. Une même entreprise pourrait se charger du tout » dit-il. Mais le SPW a déjà planifié ses travaux. Le PCDR, lui, n'est pas encore adopté par le gouvernement. ■

J.-M.B.